

BULLETIN D'INFORMATIONS

Juillet 2024



Mot du Maire

Le bruit, la fureur, la confusion, et l'impatience... et si l'on essayait autre chose ?

A l'issue de ces élections, nous savons qu'à s'entretenir dans l'idée que rien ne va on finit par se retrouver dans une situation où effectivement rien ne va plus vraiment. J'ai en tête ce mot que j'attribue à l'imam de la mosquée de Bordeaux qui, interrogé sur la "première radio de France", disait que les jeunes ne connaissent pas l'histoire, se racontent des histoires et que cela finit par faire des histoires !

Je crains, qu'au-delà des jeunes, nous vivons toutes et tous désormais dans un monde où la confusion règne, alimentée par les réseaux sociaux et les réseaux d'information, et où une certaine forme d'impatience nous aveugle. Or nous savons tous qu'il faut donner du temps au temps, qu'il faut faire preuve de patience et de bienveillance.

Nous voilà en effet bientôt à la fin de la cinquième année de mandat et nous arrivons seulement au bout de la révision de la carte communale qui, je vous le rappelle datait de l'année 2006. Que de travail durant les 3 dernières années ! Une évaluation des besoins de la commune, une évaluation des surfaces agricoles consommées au cours de la période 2011-2021, une évaluation du risque de surconsommation et d'épuisement des réserves en eau de la commune et au-delà du territoire, la prise en compte des évolutions climatiques, la prise en compte des mobilités, où vit-on, où travaille-t-on ? Des réunions d'informations publiques, l'imbrication de la révision de la carte communale au sein du plan local d'urbanisme intercommunal, les travaux de compatibilité de la carte communale et du plan local d'urbanisme intercommunal aux normes supérieures du schéma régional d'aménagement et de développement durable et d'égalité des territoires (SRADET) et du schéma de cohérence territoriale du libournais (SCoT), des comptes rendus, des conseils municipaux mis à la disposition du public et depuis le début du mois de juin une enquête publique qui s'est déroulée du 4 juin au 5 juillet 2024 inclus, le commissaire enquêteur ayant reçu le public pour recueillir ses observations les mardi 4 Juin 2024, samedi 15 Juin 2024, vendredi 21 Juin 2024 et vendredi 5 Juillet 2024.

Je tiens ici à remercier ici les personnes qui ont consigné des observations pour l'honnêteté et la dignité dont elles ont fait preuve. Point de bruit, point de fureur seulement des observations tout à fait légitimes de personnes défendant à juste titre leur intérêt. Pas de bruit, pas de fureur, pas de confusion, pas d'impatience, peut être des déceptions mais surtout une forme de sagesse dont les habitants de Maransin savent faire preuve.

Je tiens aussi à partager avec vous les remerciements du commissaire enquêteur pour le très bon déroulement de cette enquête.

Ce premier semestre 2024 marquera aussi et sans doute la fin du projet des éoliennes à Maransin. Là encore que de patience. Sans vouloir refaire toute l'histoire, je vous rappelle que le préfet de la Gironde avait délivré le 10 mars 2016 une autorisation de défrichement pour permettre l'implantation d'un parc de 5 éoliennes sur la commune de Maransin. Le 1^{er} mars 2018 le tribunal administratif de Bordeaux annulait cette décision. Le 30 juin 2020 la Cour administrative d'appel de Bordeaux annulait le jugement du 1^{er} mars 2018. Le 23 novembre 2022, le Conseil d'État annulait l'arrêt de la Cour administrative d'appel de Bordeaux et renvoyait l'affaire devant cette même Cour. Le 20 juin 2024, la Cour administrative de Bordeaux confirmait le jugement du Tribunal administratif de Bordeaux de 2018 et annulait l'autorisation de défrichement rappelant par la même que l'autorisation d'exploiter et la demande de dérogation à la destruction d'espèces protégées sollicitées par la société devant exploiter la ferme éolienne avaient, toutes les deux, été refusées par des arrêtés du 26 juin 2019.

Ce projet dont les prémisses remontent à 2014 connaît donc son épilogue en 2024, mais que de patience, de temps passé et d'énergie dépensée pour ce projet qui dès le départ avait reçu un avis négatif du commissaire enquêteur. Nous pourrions cependant, à travers cette expérience, tirer une leçon : toute action publique doit être conduite dans la plus grande transparence et force est de constater que la transparence n'a pas été une des préoccupations premières de la société souhaitant implanter des éoliennes à Maransin. Est-ce pour autant la fin des éoliennes à Maransin, l'avenir nous le dira.

Là encore les opposants au projet ont su faire entendre leur voix sans bruit, sans fureur, sans impatience, sans confusion

Nous arrivons enfin à mi-chemin du projet de dénomination des voies et de numérotation des maisons et autres constructions de la commune. Si nous ne sommes pas en avance nous ne sommes toutefois pas les derniers car nous avons souhaité être attentifs aux effets de ce changement. Rien d'insurmontable bien sûr mais sans aucun doute quelques petits désagréments administratifs puisque vos adresses et la numérotation de vos habitations vont changer. Or ces désagréments ne sont rien par rapport aux avantages que vous allez retirer de cette obligation. Si par le passé tout le monde savait qui habitait et où sur la commune, ce n'est plus le cas aujourd'hui et c'est encore moins vrai pour des services de secours qui peuvent se perdre avant d'arriver au domicile d'une personne en détresse. Pensons aussi à notre facteur qui doit faire preuve des plus fins limiers pour repérer ses clients et lorsqu'il part en vacances son remplaçant doit recevoir des consignes portées dans un petit cahier pour repérer les destinataires des courriers.

Ce projet donnera lieu à une présentation et soyez certains que nous serons à vos côtés pour vous aider à franchir ce pas vers un nouvel adressage.

Je terminerai ce mot en vous donnant des nouvelles de notre école qui conserve sa troisième classe à la rentrée de septembre et je tiens ici à remercier les maires des communes de Lapouyade et de Tizac-de-Lapouyade et à travers eux leurs administrés car nos trois communes jouent loyalement le jeu de l'intercommunalité au grand bénéfice de vos enfants.

En puisque je parle d'école et des enfants je parlerai donc de vacances. Profitez de cette période pour reprendre des forces.

Bonnes vacances tous et toutes, au plaisir de vous retrouver à la rentrée !

Vie Communale

Le repas des aînés

Le 18 février dernier, nous étions 91 à la salle polyvalente pour notre traditionnel repas des aînés. Le thème retenu cette année : l'Espagne.

Tout y était :

- Le décor aux couleurs du pays : La table avait été joliment préparée avec les sets de table rouge ou jaunes que notre association communale « L'arrêt créations » avait réalisés (nous la remercions vivement pour sa participation) et que chacun a pu ramener à la maison en souvenir de la journée.



- La gastronomie : Sangria, Tapas, Paella, crème catalane... toujours préparés par notre traiteur local, Jean Jacques CHEVRIER.



- Le Flamenco avec la participation du groupe Toma que Toma,





Un moment de convivialité attendu, qui a permis à tous de se retrouver avec plaisir et de se donner Rendez-vous en février 2025

Une ministre à Maransin

On avait rarement vu autant de gendarmes le vendredi 15 mars 2024 à Maransin et la population se posait bien des questions.

La réponse à ces questions a été apportée en fin de matinée avec l'arrivée de Madame Prisca Thevenot, Ministre chargée du Renouveau démocratique, Porte-parole du Gouvernement, qui après une visite au centre hospitalier Pellegrin, venait rencontrer les acteurs de notre



maison de santé pluridisciplinaire dans le contexte de désertification médicale du nord Gironde.

Accueillie par le Maire et ses adjoints, par Madame la députée Edwige Diaz et par Monsieur Sébastien Laborde conseiller départemental, la Ministre visitait notre maison de santé en service depuis le tout début de l'année 2020. Le docteur Hugues Moreau à l'origine de cette maison guidait les pas de la Ministre et lui présentait les différents professionnels de santé exerçant au sein de cette maison de santé dont le succès est bien réel.



Son fonctionnement repose sur une collaboration étroite de l'ensemble des professionnels de santé, un travail d'équipe dont les avantages étaient soulignés tant par les professionnels de santé que par les représentants du comité des usagers conviés à cette réunion de terrain.

C'est en fait tout un écosystème santé qui irrigue la commune et les territoires ruraux du Nord du département et même de la Charente voisine faisait observer Monsieur le Maire. En faisant le choix de se spécialiser dans le domaine de la santé, la commune de Maransin accueille en effet des services ambulanciers et une pharmacie qui viennent utilement compléter l'offre de santé.

Lors des échanges qui ont suivi, difficile toutefois d'échapper à la question de la succession des docteurs Moreau et Lenoir : ils espéraient trouver dans les bagages de la Ministre les jeunes médecins tant attendus pour prendre la relève. Si la ministre n'avait pas dans sa poche les médecins attendus, le président de la Cali Philippe Buisson réaffirmait son soutien à la maison de santé de Maransin.

Monsieur le maire remerciait chaleureusement la Ministre et les représentants des autorités pour leur présence au sein d'un territoire rural, loin de tout mais près de tout. Il rappelait

que le bon fonctionnement d'une petite commune repose comme pour une maison de santé par une collaboration entre élus mais aussi avec les services de l'Etat qui répondent toujours présents, tout comme les services de l'intercommunalité qui sont d'un précieux recours surtout pour une équipe municipale nouvelle.

La visite se terminait autour d'une orangeade, il y avait encore de la route et trop de médecins dans la salle.

Commémoration du 8 Mai 1945

Comme chaque année, Maransin a organisé une cérémonie de commémoration de la victoire du 8 mai 1945 : lever des couleurs, lecture du message de Monsieur Sébastien LECORNU, ministre des Armées, et de Madame Patricia MIRALLÈS, secrétaire d'État auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la Mémoire, minute de silence en hommage aux disparus, dépôt de gerbe au pied du monument aux morts.



Merci

aux élus de Lapouyade et de Tizac de Lapouyade, aux anciens combattants, aux pompiers, aux enfants et à toutes les personnes qui ont participé à ce devoir de mémoire.

Carnaval de l'école



Le carnaval de notre RPI Lapouyade/Maransin/Tizac de Lapouyade a eu lieu le 16 mars à Maransin sous un ciel ensoleillé ! Le thème cette année : les jeux Olympiques ! Les enfants, parents se sont déguisés pour suivre en fanfare le magnifique char réalisé par les 3 écoles, avec la présence des



majorettes de la Lune d'or de Bedenac.

Il est courant, notamment dans les écoles, à la fin du Carnaval, de « **brûler Monsieur Carnaval** », Cette tradition s'explique par le fait qu'en brûlant Monsieur Carnaval, on met un terme à l'Hiver et on annonce les couleurs du Printemps !

Cette année, après le carnaval, les enfants volontaires ont participé aux Olympiades ! Le city stade Maransin a vu courir nos chers bambins afin de gagner la médaille olympique !

Merci à l'ADPE pour leur implication et l'organisation de cette après-midi festive !



Inauguration de notre city stade



Le 5 Mai, nous avons eu le plaisir de mettre le sport en valeur en inaugurant notre City stade. Ce City stade faisait partie des projets du conseil municipal qui voulait réhabiliter les deux terrains de tennis et redynamiser cet espace.

Il a été réalisé sur l'un des deux anciens courts de tennis existant, très dégradé et trop coûteux à remettre en état. Le second court de tennis a été conservé et nettoyé afin qu'il retrouve son usage normal.

Ce stade est ouvert à tous, il est « un bien commun de tous », a ajouté Michèle Autier lors du discours qui a été suivi du « verre du sportif » en toute convivialité. On pourra y pratiquer du tennis, du basketball, du football, il est doté d'une pelouse synthétique et va prochainement être complété par une piste d'athlétisme. Il permet déjà aux enfants des écoles de venir et d'y pratiquer des exercices physiques.

Le financement a été assuré par le département, la Cali et la commune.

A cette occasion, les associations de la commune et des alentours avaient été conviées afin d'animer cette journée et faire connaître leur activité. Le planning était chargé : randonnée à la découverte de notre campagne Maransinoise (Tizac initiatives), zumba



(Maransin animation), Aérobixe (SCA boxe anglaise), Badminton (Badminton Tizacais), atelier créatif, couture (L'arrêt créations), tir à l'arc (Archers de la Lande de Fronsac), pétanque, foot, vide grenier ...

La restauration était assurée par le Football club Maransin et les desserts et cafés par l'Arrêt créations.



Cette journée ensoleillée a été riche en découverte et partage.

Merci à ces associations pour leur présence, les activités proposées, et bien sûr leur dynamisme communicatif.

Nous envisageons de renouveler l'expérience l'année prochaine, alors si vous souhaitez proposer votre participation ou la participation de votre association, n'hésitez pas à contacter Mme Karine GINET conseillère municipal au 06.10.02.40.36 ou ka.ginet@gmail.com

Kermesse



Comme chaque année, la kermesse du RPI a regroupé les enfants des 3 écoles pour un moment de partage le 14 juin à la salle municipale de Maransin.

Les festivités ont commencé par le spectacle des enfants de Tizac de Lapouyade sur le thème des jeux olympiques, puis par l'école de Lapouyade sur le thème le tour du monde et enfin par l'école de Maransin sur le thème des jeux olympiques. Après le spectacle il y a eu le tirage de la tombola.

Comme chaque année, le spectacle de fin d'année est suivi par les stands de jeux (jeux en bois, laser Game, pêche aux canards, tir au but...) Cette année le mauvais temps a perturbé l'organisation, pluie en abondance. Les jeux ont donc eu lieu à l'intérieur et certaines activités, uniquement possibles en extérieur, ont dû être annulées. Le soir après les jeux, il y avait la possibilité de se restaurer sur place.



Des nouvelles de notre école

Une année scolaire se termine, une nouvelle année scolaire se prépare avec des changements parmi nos enseignantes. A la rentrée, notre Directrice, Vincente MONNET CLOS, nous quitte pour se rapprocher de son domicile. Une nouvelle Directrice a donc été nommée pour la remplacer : Madame CASTEX. De même, Madame PERARD remplacera Marion ROUSSELLE qui nous quitte également. Nous souhaitons la bienvenue à ces nouveaux professeurs des écoles qui devront accueillir 70 enfants seront répartis en 3 classes et 4 niveaux CE1, CE2, CM1 et CM2.

Message à l'intention des parents qui AMENENT leur enfant à l'école de Tizac de Lapouyade : A partir de septembre 2024 et sur ordre de l'inspection académique, l'école de Tizac de Lapouyade modifie et ajuste ses horaires pour **l'accueil du matin** qui aura lieu désormais de **8h50 à 9 h**. Ceci ne change en rien les horaires du bus.

Appel aux jeunes diplômés :

Si vous avez obtenu un diplôme cette année, signalez-vous auprès de la mairie avant le 30/09, nous aurons le plaisir de vous accueillir en mairie le 12 octobre lors d'une petite manifestation en votre honneur.

Distinction honorifique :

Laure CHAUMONT, notre préparatrice en pharmacie sapeur-pompier volontaire a été citée à l'ordre du corps départemental des sapeurs-pompiers de la Gironde pour son investissement et son engagement pendant les grands incendies que le Sud-ouest a connus au cours de l'été 2022. Merci Madame pour votre investissement et toutes nos félicitations.



Notre épicerie



Notre épicerie fonctionne bien : l'endroit est agréable, bien achalandé et Do et Virginie multiplient les offres de services : Après le petit coin café, la livraison à domicile, il y a maintenant l'ouverture d'une petite terrasse et des poulets rôtis le dimanche, accompagnés de pommes de terre, qui remportent un franc succès. Il est prudent de passer commande la veille.

Notre pizzeria

Notre pizzeria est là pour vous régaler. Elle vous propose ses offres spéciales comme la « pizza star » chaque mercredi chaque mercredi qui bénéficie d'une réduction de 50%. Elle propose également une carte de fidélité qui vous permettra, après 10 pizzas achetées, d'obtenir une remise de 15 % sur votre ticket total.



Info pratique:

Vous pouvez passer commandes par Facebook Messenger tous les jours (sauf les lundis) jusqu'à 18h. Puis par téléphone au horaires d'ouvertures.

Astuce : La petite bulle rouge, présente sur le site, permet d'y accéder directement.



HORAIRES D'OUVERTURE

Mardi et Dimanche

18h30 - 21h30

Du Mercredi au Samedi

11h30 - 13h30

18h30 - 21h30

ADRESSE

26, Le bourg
33230 Maransin
(face à la mairie)

TÉLÉPHONE

05.57.40.13.87

Food-trucks

Nos « marchands ambulants » sont toujours fidèles au poste et à votre disposition devant l'église certains jours de la semaine.

- Le MERCREDI, de 18 h à 21 h : cuisine thaïlandaise (Commandes au 07 62 39 34 42 ou sur Facebook : Thebest Thaifood)



- Le VENDREDI tous les 15 jours de 17h30 à 21h30 : Kébabs, Tacos, paninis, Américains...

Pour recevoir vos colis :

Un locker Mondial Relay a été installé au centre bourg. Il vous permet de récupérer vos colis 7 jours sur 7 et 24 h sur 24 grâce à un code qui vous permet d'ouvrir le casier dans lequel votre colis a été livré.



Bibliothèque

Ateliers récréatifs

« La créativité, c'est l'intelligence qui s'amuse (Albert EINSTEIN) et nos petits Maransinois en sont friands !

Nous vous présentons les dernières créations des ateliers de ce dernier trimestre

Pâques et ses œufs



La fête des pères



La fête des mères



Cathy Bacci de l'association L'arrêt Créations a également animé avec Carène un atelier couture



Les prochains ateliers : Halloween le 19 Octobre, Noel le 14 Décembre et peut-être un nouvel atelier couture

Si vous avez envie de transmettre votre savoir-faire ou partager votre créativité n'hésitez pas contacter Carène, nous étudions vos suggestions.

Les ateliers de l'ASEPT



L'Association santé éducation et prévention sur les territoires (Asept) organise à nouveau des ateliers à Maransin. Certains et certaines d'entre vous les connaissent déjà ! Les ateliers de l'ASEPT sont gratuits pour les personnes de + de 55 ans.

Ils sont mis en place pour des groupes de 10 à 15 personnes, s'engageant à suivre la totalité du programme. Les thèmes proposés : Mon âge face aux idées reçues, Ma santé : agir tant qu'il est temps, Nutrition : la bonne attitude, L'équilibre en bougeant, Bien dans sa tête, Un chez moi adapté, un chez moi adopté.

Après les Ateliers Nutri Activ' (Janvier 2024) et Ateliers Vitalité (Mars 2024) qui ont connus un franc succès, l'Atelier Form'bien-être se déroulera du Jeudi 12 Septembre 2024 au Jeudi 24 Octobre 2024 de 10h00 à 11h30 (sur inscription)

Ces ateliers permettent d'approfondir certaines thématiques de santé pour redécouvrir le plaisir de sentir son corps et de le guider afin d'obtenir un mieux-être autour de 5 thèmes : Respiration, Posture, Souplesse, Gestion du stress, Sommeil. Les ateliers sont assurés par des professionnels, spécialistes de l'activité physique adaptée aux seniors.

Inscription sur le site de l'ASEPT, si vous avez besoin d'aide prenez contact avec la mairie nous vous aiderons avec plaisir.

Nos associations :

L'arrêt Création :

Vous avez des travaux de « petite couture » type ourlets à faire ? L'association est à votre disposition. N'hésitez pas à appeler la Présidente, Cathy BACCI au 06 15 40 05 71

Le Maransin Foot Ball Club : Après des années sans activité, le club de football de MARANSIN a revu le jour en 2019 grâce à son Président Mr Wilfrid VERDIER et ses membres du bureau.



Son évolution : Saison 2019/2020 (1^{ère} saison) : une équipe senior et une équipe loisir. Saison 2020/2021, 2 équipes seniors et une équipe loisir. Saison 2021/2022, le MARANSIN FOOTBALL CLUB a lancé une équipe féminine qui n'aura malheureusement fait qu'une saison par manque de joueuses et de bénévoles.

Saison 2022/2023, 1 équipe loisir et 1 équipe sénior.

A l'issue de cette saison, le président et les membres du bureau décident de franchir le cap et de créer enfin une école de football pour la saison 2023/2024, projet que le MARANSIN FOOTBALL CLUB avait en tête depuis 2 ou 3 années.



Aujourd'hui nous avons 1 équipe sénior, 1 équipe loisir et l'école de foot propose les catégories U6/U7, U8/U9, U10/U11. Nous avons le projet d'ouvrir une catégorie U12/U13.



Grâce aux sponsors et aux dons, nous avons pu financer un club house en construction modulaire afin d'accueillir l'ensemble des licenciés ainsi que les parents des enfants pour des moments de convivialité comme la venue du PÈRE NOËL.

L'association a aussi proposé diverses manifestations pour dynamiser le village telles que tournoi de football, concours de pétanque, brocante, repas dansants (choucroute, entrecôte, moules frites, jambon braisé). Nous avons participé à l'inauguration du City stade où nous avons proposé l'initiation au football avec des petits jeux.



Le MARANSIN FOOTBALL CLUB est en pleine évolution grâce à nos bénévoles, nos licenciés et les parents des enfants. Si vous êtes intéressé pour venir rejoindre ce club familial, nous vous accueillerons avec grand plaisir. Le club de football fourmille de projets pour les saisons à venir ...

Contacts :

Mr Verdier Wilfrid : 06.26.33.20.07

Mme Laetitia Millepied : 06.64.21.30.40

Soigner les petits maux de l'été :

Coup de soleil

- Refroidir avec de l'eau du robinet, entre 15-25°C et pendant environ quinze minutes, ou prendre une douche ou un bain tiède si la zone brûlée est étendue.
- Appliquer une crème apaisante, plusieurs fois par jour.
- Prendre un antalgique si besoin.
- Boire abondamment.
- Ne pas s'exposer au soleil les jours suivants.

Consulter en cas de forte douleur, si plus de 10% de la surface du corps est concernée, si des cloques se forment (brûlures au second degré).



Piqûre de guêpe (ou abeille, frelon)

- Retirer délicatement l'aiguillon (abeille) avec un objet non pointu.
- Désinfecter la zone piquée avec un antiseptique.
- Apposer du froid.
- Prendre un antalgique si la douleur est intense.

Appeler le 15 en cas de piqûres multiples, ou dans la bouche ou la gorge, de réaction allergique (gonflement qui s'étend, sensation d'étouffement, malaise...).



L'été, saison des randonnées ...

L'été, c'est la saison des randonnées, des balades dans la nature, des activités dans le jardin... Moustiques, tiques, abeilles, frelons et vipères sont aussi de sortie et peuvent piquer ou mordre, avec des risques de graves allergies ou de transmission de maladies infectieuses telles que la maladie de Lyme, la dengue, le Chikungunya...

AVANT TOUTE SORTIE EN NATURE :

- ▶ **Se couvrir les bras et les jambes** (chaussettes au-dessus du pantalon, bottes, chaussures hautes ou guêtres);
- ▶ **Utiliser** si possible (et ponctuellement) **un répulsif**;
- ▶ **En forêt, restez sur les chemins tracés** (ne pas traverser les herbes hautes);
- ▶ **Chez vous**, supprimez les eaux stagnantes et débroussailler les herbes hautes.



Prévenir les accidents domestiques ...

En période estivale, les barbecues se multiplient.

Voici quelques consignes à respecter :

- ▶ **Si des vêtements s'enflamment**, recouvrez la victime d'un tissu qui ne doit surtout pas être synthétique (polyester, etc.) pour étouffer le feu;
- ▶ **Si vos vêtements prennent feu** : « Ne jamais courir » car ces mouvements pourraient attiser le feu;
- ▶ **Règle des trois 20** : refroidir la brûlure immédiatement avec de l'eau tiède à 20 °C durant au moins 20 minutes, à 20 cm de la brûlure;
- ▶ **Si des vêtements ont brûlé sur la peau**, découpez-les autour de la brûlure mais ne les arrachez surtout pas !
- ▶ **Si la brûlure est plus grande qu'une main** : appelez directement les secours.

Les chaleurs estivales nous incitent à ouvrir les fenêtres.

Un enfant ne doit jamais être laissé seul près d'un balcon ou d'une fenêtre ouverte et aucun meuble ne doit lui permettre de grimper, au risque d'une chute grave ou mortelle.

Aux abords d'une piscine (sécurisée) :

Un enfant ne doit jamais rester seul. S'il ne sait pas nager, mettez-lui des brassards adaptés à son poids ou un maillot flotteur. Et laissez des bouées ou une perche au bord de la piscine.

Ma trousse de premiers secours ...

Voici une liste non exhaustive du « petit matériel indispensable » à emporter qui dépend de votre état de santé, de vos antécédents médicaux, de votre destination, de la durée de votre séjour et de vos conditions d'hébergement :

- ▶ **Votre traitement habituel** (sur la durée de vos vacances et plus en cas d'imprévu);
- ▶ **Du paracétamol** (contre la douleur et la fièvre);
- ▶ Un médicament contre **le mal des transports** (si vous en souffrez);
- ▶ **Spray anti-moustiques**;
- ▶ **Crème solaire** (indice 30 minimum voire 50 et attention à la date de péremption);
- ▶ **Une pince à épiler** (pour enlever échardes ou tiques), une paire de ciseaux, un thermomètre;
- ▶ **Un produit désinfectant** les plaies et les blessures;
- ▶ **Compresse, Bandage/ Pansements** (pansements gras pour les brûlures et les plaies);
- ▶ **Une bande de contention** (pour traiter une entorse ou tenir un pansement) et une épingle à nourrice pour l'attacher;
- ▶ **Une couverture de survie.**

ALERTER :

112 numéro européen

15 SAMU

18 Pompiers

17 Police/Gendarmerie

Du changement pour le ramassage de nos ordures ménagères :

MARANSIN

Dès le 1^{er} juillet 2024

Votre jour de collecte en porte
à porte est modifié.



NOUVEAUX JOURS DE COLLECTE

ORDURES MÉNAGÈRES

EMBALLAGES



Merci
de bien sortir
vos bacs
la veille au soir !

LUNDI

LUNDI
SEMAINE IMPAIRE

Ne pas jeter sur la voie publique



smicval

8 route de la Pinière 33 910 Saint Denis de Pile
05 57 84 74 00 - www.smicval.fr

Rappels : Règles de bien vivre ensemble

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être exécutés que :

- ⇒ les jours ouvrables de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30
- ⇒ les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- ⇒ les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.



Entre voisins soyons courtois et respectueux



Attention aux incinérations

Nous sommes classés en ZONE FORESTIERE :

Les **incinérations** sont **INTERDITES** systématiquement, **à toute époque et à toute heure de l'année.**

Obbligations d'entretien et d'élagage

Tout propriétaire est tenu de couper les branches de ses arbres de toutes espèces, les haies ... qui dépassent chez son voisin, au niveau de la limite séparative.

Le voisin n'a pas le droit de couper lui-même les branches qui dépassent.

Article 673 du Code Civil : Celui sur la propriété duquel avancent les branches des arbres, arbustes et arbrisseaux du voisin peut contraindre celui-ci à les couper.

Divagation des animaux (rappel)

Avec l'été et les vacances, le nombre de chiens « perdus » augmente mais ils ne sont pas les seuls à divaguer : bovins, chèvres, ânes ... Quel que soit l'animal, il est interdit de le laisser divaguer (article 213-2 du code rural), les animaux errants peuvent faire l'objet d'une saisie, par arrêté du Maire et être conduits, en ce qui concerne les toutous au chenil de Saint Sauveur de Puynormand (05 57 69 69 88)

Vous avez perdu ou trouvé un animal : Alertez aussitôt votre mairie et les mairies alentours, gendarmerie, cabinets vétérinaires les plus proches, autres fourrières du département

Frelons asiatiques

Leurs piqûres représentent un réel danger notamment pour les personnes allergiques. Si vous avez connaissance d'un nid, signalez-le au propriétaire qui se doit de le faire détruire dans les plus brefs délais. Voici un contact qui peut être utile à tous

SOS ESSAIMS 7/7j

Désinsectisation d'hyménoptères
Destruction frelons européens,
frelons asiatiques et guêpes
Capture d'essaims d'abeilles

CLAUDE GOMBAUD
APICULTEUR

16, Petit Barreau - 33230 LE FIEU

Tél : 06 09 79 01 90

SIREN. 781 877 097

En cas de souci, appelez votre mairie (05 57 49 41 15).

Prévention canicule

ATTENTION CANICULE

Buvez de l'eau et restez au frais

- Évitez l'alcool
- Mangez en quantité suffisante
- Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit
- Mouillez-vous le corps
- Donnez et prenez des nouvelles de vos proches

Continuez à respecter les gestes barrières contre la COVID-19

- Lavez-vous les mains régulièrement
- Portez un masque
- Respectez une distance d'un mètre

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
solidarites-sante.gouv.fr • meteo.fr • #canicule



Recensement militaire

Nous rappelons à **TOUS LES JEUNES** (filles et garçons) que le recensement militaire est **obligatoire** et se fait **en mairie dans les 3 mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire**.

Il suffit de présenter le livret de famille des parents ou une pièce d'identité et de compléter un formulaire de renseignements à retirer au secrétariat. L'attestation de recensement, nécessaire pour s'inscrire à certains examens ou passer le permis de conduire par exemple, sera remise à l'intéressé le jour de son inscription.

Il sera alors convoqué au Centre du Service National de Bordeaux. La convocation n'est pas immédiate, elle dépend de votre date de recensement, de votre âge et du nombre de places disponibles. Les jeunes sont convoqués en moyenne 6 à 7 mois après l'inscription auprès des services du Centre National de Bordeaux.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site : www.defense.gouv.fr/jdc ou appeler le 05 57 85 10 12.

Inscription sur les listes électorales

Si vous n'êtes pas inscrit :

- Rendez-vous dans votre mairie aux horaires d'ouverture de votre mairie et munissez-vous d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois

- Vous pouvez également demander votre inscription sur les listes électorales par internet si votre commune est raccordée aux démarches en ligne sur le www.service-public.fr

La création est gratuite et le compte est sécurisé. Les pièces justificatives doivent être numérisées.



Message personnel

Robert WARREN avait pris sa retraite en 2014 et habitait chez ses enfants à Maransin depuis 10 ans. Il aimait beaucoup sa vie dans notre commune et nous avons accédé au souhait de sa famille de publier dans cette édition, le message suivant :



À la mémoire de Robert William Warren 1946 - 2024, ornithologue, poète, mari et père aimant.

Avec tous les remerciements de notre famille au Dr Moraud, et à nos voisins et nos amis à Maransin.

Vie Economique

Notre village est riche en **savoir-faire** !

Artisans, commerçants, indépendants, agriculteurs, nous vous invitons à vous rapprocher de la mairie. En effet, nous voulons vous aider à vous faire connaître par le biais du site internet et par notre bulletin communal.

De nouveaux professionnels à votre service sur notre commune :



Céline
DELUGIN

Secrétaire administrative

06 42 33 20 70
celine-delugin33@laposte.net

AIDE • ADMINISTRATION • DOMICILE ou EN LIGNE

Vous êtes un particulier ? une micro-entreprise ?

Vous devez réaliser un CV ? compléter un dossier de retraite ? réaliser des démarches administratives numériques et vous n'êtes pas un "pro de l'informatique" ? Je suis à votre disposition pour vous apporter mon aide dans toutes vos démarches, n'hésitez pas à me contacter

Rondier Espaces Verts (Geoffray Maury)



J'ai récemment créé mon entreprise ! Jardinier depuis 12 ans, je propose divers travaux d'entretien des espaces verts aux particuliers et entreprises... Tonte (jusqu'à 6000m²), Débroussaillage, Taille de haies, arbres, arbustes, Petits travaux de tronçonnage, Évacuation des déchets.

Travail net et soigné, devis gratuit avec facture fin de chantier. Assurance professionnelle

Contact : 0659141689 ou mail geoffray.maury@gmail.com



TINT EXTER

Siren : 925225120



Devis gratuit

Cesu accepté

PRESTATION DE SERVICE

Tonte, débroussaillage, jardinage, taillages de haies, petits bricolages



06.26.81.64.85
tintinmlp@icloud.com



TINT EXTER alias Sébastien Millepied vous propose les prestations de nettoyage de votre jardin (tonte, rotofil, taille de haies, jardinage).

CESU accepté, DEVIS gratuit.

N'hésitez pas à le contacter pour de plus amples informations.